



APPEL DE DOSSIERS

Date limite: 24 novembre 2024

Lors de consultations sectorielles menées auprès de la communauté artistique, le manque d'accès à des lieux pour des espaces de création abordables et accessibles dans la région a été souligné. En réponse à ce besoin, Culture Gaspésie a lancé en 2023 le projet Cap Art-Nature, qui offre des séjours immersifs de création en pleine nature aux artistes, autrices et auteurs membres de l'organisme. Culture Gaspésie est ravi de poursuivre cette initiative pour une deuxième édition. Grâce à des collaborations dans chaque MRC de la région, les personnes sélectionnées bénéficieront d'un hébergement dans des lieux inspirants. Ainsi, Culture Gaspésie souhaite atteindre les objectifs suivants :

- Soutenir la création des artistes, autrices et auteurs gaspésiens en leur offrant l'accès à un espace de création (écriture, composition, recherche et création) pour une période de 7 nuitées;
- Développer une collaboration « art-nature » avec cinq lieux d'hébergement de la Gaspésie (un par MRC);
- Susciter l'engagement social et culturel entre les intervenants récréotouristiques et le milieu culturel de la Gaspésie.

NOS COLLABORATEURS:

- MRC de La Haute Gaspésie : <u>Chalet à Rebours</u> (Ruisseau-à-Rebours)
- MRC de La Côte-de-Gaspé : Auberge Griffon Aventure (Anse-au-Griffon)
- MRC du Rocher-Percé : <u>Camp de Base Gaspésie</u> (Coin-du-banc)
- MRC de Bonaventure : <u>La Ruelle Hébergement</u> (Saint-Siméon-de-Bonaventure)
- MRC Avignon : [ÈST] Éco-cabines (Nouvelle)

Consulter le <u>tableau des lieux d'hébergement</u> pour vérifier les capacités d'accueil et les plages de disponibilité offertes par les lieux d'hébergement. Noter qu'il est possible de déposer une candidature pour un lieu d'hébergement qui ne se trouve pas dans sa MRC d'appartenance.

SERVICE OFFERT

Hébergement durant toute la durée du séjour.

Services non inclus:

- Service de restauration;
- Frais de déplacement;
- Matériel et équipement spécialisé.

ENGAGEMENT DES CANDIDAT(E)S RETENUES

- Respect des conditions d'hébergement du lieu d'accueil;
- Mention de la contribution de Culture Gaspésie et du collaborateur sur ses réseaux sociaux lors d'un lancement ou de la sortie d'une nouvelle œuvre qui découle de ce séjour.

ADMISSIBILITÉ

- Être membre de Culture Gaspésie. Dans le cas d'un duo, ses participants et participantes doivent être membres de Culture Gaspésie;
- Œuvrer dans l'un des domaines suivants : arts du cirque, arts multidisciplinaires, arts numériques, arts visuels, chanson, cinéma ou vidéo, danse, littérature ou conte, métiers d'art, musique, théâtre ;
- Être un ou une artiste, un auteur, une autrice ou un duo d'artistes professionnels ou en voie de professionnalisation;
- Accepter que son nom et son projet soient mentionnés à travers les outils de communication de Culture Gaspésie (site Web, médias sociaux, infolettre, communiqué de presse etc.);

- Avoir sa résidence principale dans l'une des MRC suivantes depuis au moins un (1) an : Haute-Gaspésie, Côte-de-Gaspé, Rocher-Percé, Bonaventure ou Avignon;
- Être disponible pour toute la durée du séjour.

Ne sont pas admissibles:

- Les membres du conseil d'administration de Culture Gaspésie;
- Les membres du personnel de Culture Gaspésie.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Qualité et originalité du projet ou du processus de création;
- Clarté et réalisme des objectifs visés durant le séjour;
- Impact du projet ou du processus sur la démarche de l'artiste, de l'auteur, de l'autrice, du collectif.

PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

L'artiste, l'auteur, l'autrice ou le duo qui souhaite soumettre sa candidature dans le cadre de cet appel doit remplir le <u>formulaire en ligne</u>. De plus, la personne porteuse du projet doit fournir un dossier complet (voir descriptif plus bas) en s'assurant d'y inclure toutes les pièces exigées et le faire parvenir par WeTransfer, Google Drive ou Dropbox, dans un dossier organisé, au courriel qui suit : <u>developpement@culturegaspesie.org.</u> Selon le moyen de transmission, assurez-vous de partager le mot de passe si requis.

Veuillez noter que seuls les éléments présentés dans le dossier seront pris en considération par le jury, d'où l'importance de présenter un dossier complet. De plus, la décision du jury sera sans appel.

Dossier complet pour une demande individuelle :

- Formulaire en ligne complété;
- Curriculum vitae artistique;
- Démarche artistique;
- Photo jointe au dossier (votre photo pourrait être diffusée à des fins promotionnelles).

Dossier complet pour une demande en duo :

- Formulaire en ligne complété;
- La démarche artistique du duo, incluant une courte biographie (maximum : 500 mots) de chaque collaborateur et collaboratrice;
- Photo du duo ou photos de chaque collaborateur et collaboratrice jointes au dossier (les photos pourraient être diffusées à des fins promotionnelles).

ANNONCE DES CANDIDATURES RETENUES

Un communiqué annonçant les candidatures retenues sera diffusé en janvier 2025. ***

Pour toute question, communiquez avec Jessie Blaquière :

Courriel: developpement@culturegaspesie.org

Téléphone: 418 534-4139, poste 6

Nos collaborateurs :









